

Mécaniciens automobiles



Prévention des risques professionnels
À destination des employeurs
et des salariés

pré**san****se**

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

POSTURES CONTRAIGNANTES ET MANUTENTION



De quoi parle-t-on ?

- **POSTURES CONTRAIGNANTES** : station debout, penché en avant, bras en l'air, cou en extension, dos en torsion, à genou...
- **MANUTENTION** : pièces de mécanique, bidons, outillage, pneus...

Quelles conséquences pour la santé ?

- **TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES** : tendinites, douleurs du dos, des cervicales, des épaules...

Quelle prévention ?

- Utiliser les servantes, les appareils d'aide à la manutention.
- Placer le véhicule dans les meilleures conditions pour la tâche à réaliser, en adaptant la hauteur du pont. Éviter le travail bras en l'air ou loin du corps. Adopter les bonnes postures pour le soulèvement des charges (dos droit, genoux fléchis...).
- Créer de l'entraide entre les équipes, surtout au moment des phases nécessitant de réaliser des opérations délicates (manutention).
- Utiliser le bon outil pour la tâche à réaliser.

RISQUE VIBRATIONS

De quoi parle-t-on ?

- **VIBRATIONS MAINS-BRAS** : utilisation d'outils électroportatifs (visseuse, dévisseuse, perceuse, meuleuse...), clé à choc...

Quelles conséquences pour la santé ?

- **ATTEINTE AU NIVEAU DES MEMBRES SUPÉRIEURS** : tendinopathies des épaules, syndrome du canal carpien (atteinte du nerf médian), de maladie de Dupuytren, d'arthrose du coude.

- **TROUBLES DE LA CIRCULATION SANGUINE** dans les doigts (phénomène de Raynaud).

- **TROUBLES NERVEUX** : fourmillements, perte de sensibilité voire de dextérité.

Quelle prévention ?

- Concernant les outils, notamment électroportatifs, veiller à l'entretien de ces derniers, au bon remplacement des pièces d'attaque, et à la formation des équipes à leur bonne utilisation.

RISQUE INCENDIE

Quelle prévention ?

- Connaître l'emplacement des extincteurs et de la couverture anti-feu.

- Éloigner toute source d'ignition (flamme...) d'un produit inflammable (solvants, essence...).

RISQUE BRUIT

De quoi parle-t-on ?

► **BRUIT** : clé à choc, compresseur, soufflette, outillage à mains, moteur...

Quelles conséquences pour la santé ?

► **ATTEINTE NEUROLOGIQUE** : maux de tête, somnolence, fatigue...

► **PERTE D'ACUITÉ AUDITIVE** (exposition au bruit).

Quelle prévention ?

► Séparer les activités (tôlerie, contrôle technique).

► Porter des protections auditives lors des travaux bruyants.

RISQUE CHIMIQUE



De quoi parle-t-on ?

► **PRODUITS CHIMIQUES** : huile de vidange, dégraissant pièces, carburant essence ou diesel, pâte d'étanchéité, liquide de refroidissement, liquide de frein, liquide lave-glace, décapant joint...

► **POUSSIÈRES ET FUMÉES** : gaz d'échappement, fibres céramiques, réfractaires des tambours et plaquettes de freins...

Quelles conséquences pour la santé ?

► **ATTEINTE DE LA PEAU** : dermatites de contact ou d'irritation, boutons d'huile, hyperkératose des paumes des mains, brûlures...

► **ATTEINTE DES VOIES RESPIRATOIRES**

► **ATTEINTE NEUROLOGIQUE** : maux de tête, somnolence, fatigue...

Quelle prévention ?

► Utiliser les extracteurs de gaz d'échappement ou travailler porte ouverte lors des tests moteur.

► Utiliser les collecteurs d'huiles de vidange, utiliser les fontaines de dégraissage biologique ou lessivielles.

► Éviter le balayage à sec du garage, proscrire l'utilisation de soufflette. Privilégier le nettoyage à l'eau ou l'usage d'un aspirateur muni d'un filtre adapté.

► Connaître les produits utilisés, identifier les pictogrammes dangers.

► Mettre les chiffons usagés dans des bacs fermés, fermer les poubelles, fermer les bidons.

► Porter des gants adaptés au risque chimique : gants en nitrile ou néoprène.

► Porter des lunettes de protection à bords latéraux.

► Porter un masque type FFP3 pour toute opération sur freins ou embrayage.

► Hygiène : ne pas porter de bijoux ni aux mains ni aux poignets. Porter une tenue de travail nettoyée régulièrement. Se laver les mains à l'eau tiède avec un produit adapté (NFT73.101 et NFT73.102) et appliquer une crème réparatrice avant, pendant et après le travail.

RISQUE CHUTES DE PLAIN-PIED

De quoi parle-t-on ?

► **CHUTES DE PLAIN-PIED** : sols glissants, encombrés...

Quelle prévention ?

- Ranger systématiquement les outils.
- Matérialiser les voies de passage.
- Neutraliser les flaques d'huile.
- Éliminer les déchets et effectuer des nettoyages réguliers.
- Porter des chaussures de sécurité.
- Faire réparer les détériorations du sol.

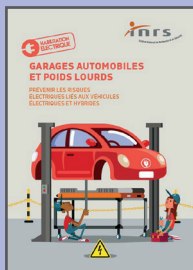


Quelques exemples de réalisation pour mieux prévenir les risques :

- Achat d'un pont élévateur en remplacement des fosses.
- Mise à disposition de chèvres d'atelier ou « girafe » pour la manutention des pièces lourdes (ex : moteur).

LES DOCUMENTS INRS À CONSULTER :

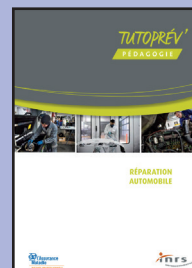
La brochure
ED6423 sur
la prévention
du risque
électrique dans
les garages.



La brochure
ED4456
"TutoPrév
accueil -
Réparation
automobile"



La brochure
ED4462
"TutoPrév
pédagogie -
Réparation
automobile"



EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez
votre médecin du travail ou l'équipe
pluridisciplinaire de votre Service de
Prévention et de Santé au Travail

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Retrouvez-nous
sur les réseaux

